

QUELLE LICENCE PRENDRE ?

LICENCES FFVOLLEY

LICENCES ENCADREMENT	LICENCES COMPÉTITION	LICENCES HORS COMPÉTITION	LICENCES EVENEMENTIELLES	LICENCES TEMPORAIRES
Extension : • Dirigeant • Educateur sportif • Arbitre • Soignant • Pass bénévole	Extension : • Volley Ball • Outdoor • Para volley • Compet'lib	• Extension Loisirs (volley-ball, outdoor, para volley, volley santé : soft volley, fit volley, volley adapté)	• Découverte / Initiation	• 1 mois • 3 mois

Un licencié peut avoir plusieurs extensions dans chaque type de licence (Encadrement, Compétition).

Coût des licences multiples dans un même GSA :

- Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence pratique compétition (M18 et +) : **5 euros**
- Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre extension Pratique Compétitive (M18 et +) : **17 euros**
- Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (M15 à M9) : **5 euros**
- 2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement : **5 euros**

PIÈCES À FOURNIR

DOCUMENTS À FOURNIR / TYPES DE LICENCE À PRENDRE	TYPE DE DEMANDE	FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE 25.26	CERTIFICAT MÉDICAL	ATTESTATION HONORABILITE	PIÈCE D'IDENTITÉ	PHOTO D'IDENTITE (MOINS DE 3 ANS)
Licence Compétition (VB, Outdoor, Para-Volley, Compet'lib)	Création / Renouvellement / Mutation	✓	Pas besoin de certificat médical si le licencié atteste avoir répondu négativement au questionnaire de santé A défaut, le licencié doit fournir un certificat médical de moins de 6 mois		✓	✓
Licence Encadrement (Extension Arbitre, Educateur sportif, Soignant, Dirigeant, Pass Bénévole)	Création / Renouvellement / Mutation	✓	Pas besoin de certificat médical si le licencié atteste avoir répondu négativement au questionnaire de santé A défaut, le licencié doit fournir un certificat médical de moins de 6 mois Pour les licences Dirigeant et Pass Bénévole : le suivi médical n'est pas nécessaire.	✓	✓	✓
Licence Hors Compétition	Création / Renouvellement	✓	Pas besoin de certificat médical si le licencié atteste avoir répondu négativement au questionnaire de santé A défaut, le licencié doit fournir un certificat médical de moins de 6 mois		✓	✓

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Certificats médicaux** : Le licencié doit compléter un « Questionnaire relatif à l'état de santé FFvolley » ou un « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » et attester sur son formulaire de demande de licence, que toutes les rubriques du questionnaire ont donné lieu à une réponse négative. Dans le cas contraire, il devra fournir un certificat médical, datant de moins de 6 mois, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, afin d'obtenir cette extension.
- **Surclassement** : tout type de surclassement est à refaire chaque année (simple, double et triple)
- **Changement matrimonial** : le club doit **saisir la licence sous l'ancien nom** et envoyer **le justificatif** (certificat de mariage ou pièce d'identité avec ancien et nouveau nom) à la Ligue qui se chargera de faire le changement (mariage, divorce, décès ou adoption)